



Lettre de résiliation d'un contrat avec culture et formation

Par **magenta**, le **20/09/2014** à **01:25**

Je souhaiterais résilier mon contrat avec culture et formation. Je désire avoir un modèle de lettre qui par la suite je l'enverrai en courrier AR. Cela fait un peu plus d'1 an que je suis avec eux et je n'arrive pas à avancer, travailler. Donc il me prélève 39€ par mois. Donc je ne peux plus, que faire?

Par **pat76**, le **27/11/2014** à **19:15**

Bonjour

Vous envoyez simplement une lettre de résiliation par courrier recommandé avec avis de réception. Vous indiquez que pour des raisons très personnelles vous êtes dans l'obligation de résilier votre contrat de formation à distance.

Vous indiquez que vous donnez l'ordre à votre banquier de ne plus accepter les demandes de prélèvement.

Vous précisez que tout litige suite à votre résiliation se règlera obligatoirement devant le tribunal compétent dont vous dépendez.

Vous ajoutez que vous n'acceptez en aucune façon de recevoir des appels téléphoniques, mails ou sms vous réclamant un quelconque paiement.

Vous garderez une copie de la lettre et vous attendrez la réponse à votre lettre de résiliation, qui devra être envoyée dans les 8 jours au plus tard par Culture et formation à la réception de votre courrier. La réponse devra vous parvenir par courrier recommandé avec avis de réception.

Allez voir votre banquier pour lui dire de ne plus accepter de demande de prélèvement de la part de Culture et Formation.